

Décision

Générale

colonial

Décision n° 872 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 872

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité forfaitaire de douze mille francs par mois est accordée au caporal Olivre, en fonction près du Commandant de Cercle de Tadjourah, au titre de frais de nourriture. Cette dépense est imputable sur le Budget local.